

**Débat public projet de parc éolien en mer des Deux Côtes
Table ronde « tourisme et activités de loisirs de la mer »,
3 juin, Cayeux-sur-Mer (Somme)**

**La Compagnie du Vent, Groupe GDF SUEZ,
s'engage en faveur du tourisme**

Le projet éolien des Deux Côtes développé par La Compagnie du Vent, Groupe GDF SUEZ, au large de la Somme et de la Seine-Maritime fait actuellement l'objet d'un débat public qui se déroule en région jusqu'au **10 septembre 2010**. A cette occasion, tous les acteurs et les riverains peuvent prendre connaissance du projet privilégié par La Compagnie du Vent (projet Large), de ses deux variantes (Littoral et Grand large) et participer au débat.

La dernière table ronde en date conduite par la CPDP (Commission Particulière du Débat Public) présidée par Philippe Marzolf, Président de la CPDP, s'est tenue à Cayeux-sur-Mer le 3 juin et a notamment permis d'aborder les sujets suivants :

- Quel peut être l'impact des éoliennes en mer sur le paysage depuis la côte ?
- Peuvent-elles affecter le tourisme et les loisirs en mer ?

Principaux enseignements retenus par La Compagnie du Vent

- Le public présent à cette table ronde a exprimé ses craintes au sujet de la visibilité des éoliennes en plein jour depuis la côte. Les simulations visuelles présentées par La Compagnie du Vent ont montré que les éoliennes situées à **14 km** de la plage de Cayeux-sur-Mer **seraient perçues comme des allumettes d'un centimètre de haut placées à un mètre de distance et occuperaient 15% du panorama**. Ce faible impact a notamment été corroboré par les clichés du parc éolien en mer d'Horns Rev également situé à 14 km des côtes (Province du Jutland, Danemark) présentés par un photographe danois.
- **Gilbert Mathon, Conseiller général de la Somme en charge du tourisme**, a déclaré que sa collectivité était favorable aux parcs éoliens en mer. Il considère que le parc aura un effet très positif sur le tourisme local. Il a également souhaité disposer de davantage de simulations visuelles.
- Pour **Pascal Jouassin, Directeur du club de voile de Cayeux-sur-Mer**, et **Christophe Duthoit, Président du club nautique du Hourdel**, le parc ne devrait pas avoir de conséquences sur la plaisance sous réserve de veiller à la sécurité des plaisanciers dans le parc, notamment par mauvais temps.
- Concernant **le balisage maritime de nuit**, **Philippe Lijour de la Mission Affaires Nautiques CETMEF** a précisé que des feux d'une portée de 5 milles seraient disposés à la base des éoliennes situées aux angles du parc et que d'autres, d'une portée de 2 milles, seraient installés à la base de quelques éoliennes intermédiaires.
- Pour **le balisage aéronautique**, **Hervé Maurel, adjoint à la DGAC**, a précisé que les éoliennes seraient balisées par des feux à éclats disposés sur les nacelles, d'une puissance unitaire de 20 000 candelas le jour et de 2 000 candelas la nuit. Ces portées limitées durant la nuit réduiront la visibilité

LA COMPAGNIE DU VENT

du parc éolien situé à au moins 14 km des côtes dans le cas du projet « Large » privilégié par le maître d'ouvrage.

La Compagnie du Vent s'est déclarée prête à étudier avec les professionnels du tourisme les dispositions qui pourraient favoriser la meilleure contribution possible du projet à cette activité essentielle du territoire.

Prochaine réunion publique : Criel-sur-Mer le 22 juin (Seine-Maritime)

Projet « Large » : situé à 14 km des côtes. 140 éoliennes de 5 MW. Puissance totale de 700 MW soit la consommation électrique de 900 000 personnes (soit environ 2 fois la population de l'agglomération de Rouen ou environ la moitié de la population picarde). 2 millions de tonnes d'émission de CO₂ évitées par an. Emplois mobilisés et créés : jusqu'à 2 000.

Variante « Littoral » : située à 5 km des côtes. 60 éoliennes de 5 MW. Puissance totale de 300 MW soit la consommation électrique de 400 000 personnes. 800 000 tonnes d'émissions de CO₂ évitées par an. Emplois mobilisés et créés : jusqu'à 1 400.

Variante « Grand Large » : située à 25 km des côtes. 320 éoliennes de 5 MW soit la consommation électrique de 2 millions de personnes. 4,3 millions de tonnes d'émission de CO₂ évitées par an. Emplois mobilisés et créés : jusqu'à 2 200.

Le projet « Large » privilégié par La Compagnie du Vent constituerait à lui seul **12% de la puissance éolienne en mer à installer d'ici à 2020 et 4% des objectifs français de production d'électricité à partir de sources renouvelables**. L'éolien représente un quart de l'objectif de 23% d'énergie renouvelable dans la consommation énergétique de la France en 2020, ce qui implique l'installation de 25 000 mégawatts dont **6 000 mégawatts en mer**.

Producteur d'énergie renouvelable, La Compagnie du Vent a installé la première éolienne raccordée au réseau électrique national français en 1991 à Port-la-Nouvelle (Aude), puis le premier parc éolien autour de cette machine, en 1993. Elle a également installé le premier parc éolien marocain en 2000, à Al Koudia Al Baïda.

Aujourd'hui, les parcs en exploitation et à un stade avancé de construction de La Compagnie du Vent représentent une puissance de 220 mégawatts. La société a par ailleurs engagé une diversification prometteuse dans l'énergie solaire.

La Compagnie du Vent est une filiale de GDF SUEZ, un leader mondial de l'énergie, qui détient 56,8 % de ses parts.

Deuxième producteur d'électricité en France, GDF SUEZ dispose d'un parc diversifié de plus de 6 500 MW de puissance installée, composé à près de 70 % de sources d'énergie renouvelables. En France, GDF SUEZ s'est fixé l'objectif de disposer d'un parc de production de 10 000 MW installés à l'horizon 2013, dont près de 2 000 MW d'origine éolienne.

Pour plus d'informations sur les parcs éoliens de La Compagnie du Vent : www.compagnieduvent.com,
rubrique Parcs et Projets

Contact presse La Compagnie du Vent

Isabelle Giudicelli / isabelle.giudicelli@compagnieduvent.com / Tél. : 04 99 52 80 03

■ www.compagnieduvent.com ■

Contact presse Agence Open Space

Alexandra Romano / alexandra@openspace.fr / Tél. : 01 47 64 19 80

Valérie Fuchs / vafuchs@wanadoo.fr / Tél. : 01 43 67 94 38

Site dédié au débat public des Deux Côtes : <http://www.debatpublic-eolien-en-mer.org/>

LA COMPAGNIE DU VENT

Le Triade II • 215, rue Samuel Morse • CS 20756
34967 MONTPELLIER CEDEX 2 • FRANCE
Tél +33 (0)4 99 52 64 70 • Fax +33 (0)4 99 52 64 71
info@compagnieduvent.com www.compagnieduvent.com
S.A.S au capital de 13.872.375 € • R.C.S. MONTPELLIER B 350 806 683
TVA FR 34350806683